

## CONSEIL DE PARIS

### Conseil Municipal

#### Extrait du registre des délibérations

-----

Séance des 28, 29, 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre 2015

**2015 DAC 514** Subvention (15.000 euros) et convention avec la SARL Théâtre de la Tempête (12e).

**M. Bruno JULLIARD, rapporteur.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 15 septembre 2015, par lequel Mme la Maire de Paris lui demande l'autorisation de signer une convention relative à l'attribution d'une subvention d'équipement avec la SARL Théâtre de la Tempête ;

Vu l'avis du Conseil du 12e arrondissement, en date du 14 septembre 2015 ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'équipement d'un montant de 15.000 euros est attribuée à la SARL Théâtre de la Tempête, Route du Champ de Manœuvre, 75012 Paris. 182987 ; 2015\_01846.

Article 2 : La dépense correspondante, soit 15.000 euros, sera imputée sur le budget d'investissement de la Ville de Paris 2015, rubrique 33, nature 2042, ligne VE40003, crédits pour subvention d'équipement. Mission 90010-99-010 N° d'individualisation 14 V00458 DAC.

Article 3 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer la convention, dont le texte est joint à la présente délibération.

**La Maire de Paris,**



**Anne HIDALGO**

